



Locataire partie sans laisser d'adresse

Par **fougasse**, le **07/08/2013 à 19:45**

bonjour à tous, rnma locataire m'a donné préavis au 06/09/13, or elle a déjà quitté le logement (électricité coupé, a effectué son changement d'adresse auprès de la caf et de la banque...) rnElle n'est pas à jour de ses loyers (dernier chèque de juin impayé " perte de chéquier "). rnPuis je récupérer le logement en sachant qu'elle ne m'a pas rendu les clés ? Elle ne répond pas sur son portable et n'ai aucune nouvelle adresse, impossibilité de la joindre. La CAF et la banque ne veulent pas me donner ses coordonnées. rnMerci pour vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **07/08/2013 à 20:06**

Bonjour, non pour le moment, elle est encore chez elle. Vous pouvez demander à un huissier de venir constater qu'elle est partie et que donc le bien est vide. Demander aux voisins d'attester d'un déménagement. Vous pouvez tenter d'envoyer un Courrier avec votre adresse derrière pour savoir si elle fait suivre son Courrier, cordialement